Dumas

fichier (+)

PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1
ÉCOLE DES ARTS
DE LA SORBONNE

AUTORISATION DE DIFFUSION DU MÉMOIRE NUMÉRIQUE

Intitulé du Master : Master 2 Cinéma, Esthétique, Création

Soutenance prévue à la session de : ☒ **Juin** ☐ **Septembre** Année 2026

LE MÉMOIRE

Titre : Le corps genré dans le cinéma d'animation,
Le corps animé comme caractérisation d'une expérience genrée

Directeur de mémoire : Mathias Lavin

Date de soutenance : 24/06/2026

AUTEUR DU MÉMOIRE

Je soussigné.e Barbara Gény

N° étudiant : 12404789 Date de naissance* : 13/08/2001 Visible* ☒ non

Courriel personnel : genybarbara@yahoo.fr Tél : 07.82.91.81.83

☒ **AUTORISE** LA DIFFUSION DE MON MÉMOIRE PAR L'UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE SUR INTRANET EN FORMAT PDF** (Dumas archive ouverte de travaux d'étudiants pilotée par le CNRS).

Dans les conditions suivantes :

☒ Diffusion immédiate du mémoire en texte intégral
☐ Diffusion différée du mémoire en texte intégral à la date du :
☐ Diffusion d'une version expurgée des documents dont je n'ai pas acquis les droits (dans ce cas, une seconde version qui sera expurgée devra être déposée dans un délai de 3 mois)

☐ **AUTORISE** LA DIFFUSION DE MON MÉMOIRE PAR L'UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE EN ACCÈS RESTREINT EN FORMAT PDF** sur la plateforme de diffusion de l'établissement, aux membres de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne ou dans ses locaux.

Dans les conditions suivantes :

☐ Diffusion immédiate du mémoire en texte intégral
☐ Diffusion différée du mémoire en texte intégral à la date du :

☐ **N'AUTORISE PAS LA DIFFUSION DE MON MÉMOIRE**

---

* *Votre date de naissance permet de vous identifier parmi d'autres auteurs homonymes. Sans mention particulière de votre part, elle sera mentionnée et visible en ligne dans la liste des autorités « auteur » de la base bibliographique Sudoc.*

** *Cette autorisation de diffusion s'effectue à des fins non commerciales, de manière à faciliter l'accès au savoir et à contribuer à la reconnaissance du travail des étudiants et des équipes de recherche de l'établissement, conformément à la charte sur le dépôt et la diffusion électronique de mémoires de Master.*

Licence de diffusion

Pour permettre une diffusion encadrée et qui vous protège en tant qu'auteur, la mise en ligne de votre mémoire s'accompagne du choix d'une licence Creative Commons. Cette licence a pour but de préciser les conditions de réutilisation de votre travail. Vous restez titulaire de l'ensemble de vos droits d'auteur.

☐ CC-BY Autorise la diffusion, la réutilisation et l'adaptation, y compris commerciale de votre publication sous réserve de citation de l'auteur.

☒ CC-BY-NC-ND Autorise uniquement la diffusion à l'identique, sans modification et sans utilisation commerciale, avec citation de l'auteur (**recommandée**)

Sans réponse de votre part, la mention CC-BY-NC-ND sera appliquée automatiquement.

Territorialité et durée de l'autorisation de diffusion

La présente cession du droit de diffusion est consentie :

- Pour une exploitation dans le monde entier
- Pour toute la durée légale de protection de la propriété intellectuelle offerte par la loi française à l'auteur, ses ayants droits ou représentants, y compris les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

Rémunération

La cession du droit de diffusion est accordée à titre gracieux.
Cette autorisation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Garantie

L'autorisation de diffusion signée par l'auteur au bénéfice de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'a pas de caractère exclusif et il conserve tous les droits de diffusion et de cession de son travail. L'auteur du mémoire ne fait aucune réserve ni restriction sur le droit de diffusion objet de la cession et il garantit l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qu'il n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à la diffusion de son mémoire de Master.
En aucun cas, la responsabilité de l'Université ne pourra être recherchée, ni engagée par un tiers, du fait de telles diffusions. La présente autorisation ne contraint pas l'Université à diffuser effectivement le travail universitaire en ligne.

Litiges

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige qui pourrait survenir dans le cadre du présent contrat. En cas de désaccord persistant, le TGI de Paris sera compétent et le droit français seul applicable.

JE CERTIFIE QUE :

- J'ai pris connaissance de la charte sur le dépôt et la diffusion électronique d'un mémoire de Master
- La version numérique déposée est conforme à l'exemplaire imprimé remis au jury, sauf en cas de demande de modification par le jury. Dans ce cas une nouvelle version doit être déposée dans les 3 mois suivant la soutenance.
- Responsable du contenu de mon mémoire, je ne diffuserai pas d'éléments non libres de droit ou qui pourraient porter atteinte au respect de la vie privée.
- Le mémoire ne comporte pas de documents ou d'informations pour lesquels je n'aurais pas obtenu les autorisations écrites de reproduction, de représentation ou de diffusion nécessaires
- Si le mémoire porte sur un établissement ou une entreprise révélant des informations (organigrammes, données financières...) sur celle-ci, j'ai obtenu l'autorisation de l'établissement. Dans le cas contraire, j'aurai anonymisé les noms des personnes citées ainsi que les noms des entreprises
- Je suis informé.e que je pourrai à tout moment demander la rectification de mes données à caractère personnel ou modifier mon autorisation de diffusion par l'envoi d'un courriel à dumas@listes.univ-paris1.fr.
- J'agis en l'absence de toute contrainte.

Fait à Paris

le 21/06/2026

Signature de l'étudiant.e

Bon pour autorisation de diffusion dans le périmètre autorisé en page 1 et attestation de dépôt de mémoire